Communauté de Communes du Sud Artois Budget Annexe Développement Economique 2017 Délibération 2018-064 du 19 juin 2018

DELIBERATION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE sur le Compte Administratif sur le Compte de Gestion sur l'affectation des Résultats

Nombre de Membres en exercice
Nombre de membres présents : 59 (3 pouvoirs)
Nombre de suffrages exprimés : 57
Votes Contre o Pour 57
Date de convocation : 11 juin 2018.

La Commission Administrative, réunie sous la Présidence de Monsieur Gérard DUE, Vice Président, délibérant sur le Compte Administratif 2017 dressé par Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1º/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

FONCTIONNE MENT	INVESTISSE MENT	
LIBELLE	RECETTES OU EXCEDENT	
Résultats reportés	1 201 001,65	
Part affectée à l'investissement		
Opérations de l'exercice	163 363,48	
TOTAUX	1 364 365,13	
RESULTAT DE CLOTURE	812 334,20	

	ENSEMBLE			
DEPE NSES OU DEFIC IT	RECETTES OU EXCEDENT		DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	362 931,44]		1 563 933,09
]		
563 61 9,85	382 850,71		1 156 650,78	546 214,19
563 61 9,85	745 782,15		1 156 650,78	2 110 147,28
			_	
	182 162,30			994 496,50

Excédent de financement Excédent de financement
Restes à Réaliser DEPENSES Restes à Réaliser RECETTES
Besoin total de financement Excédent total de financement

182 162,30
285 000,00
102 837,70

^{2°/} Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

102 837,70	au compte 1068 (recettes d'investissement)		
709 496,50	au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté)		

^{3°/} reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

⁴º/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en €uros,

^{5°/} Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

MM. B. ROUSERE – L. GABRELLE – B. VAILLANT – E. LEFEBVRE – J. MAURER – G. BOURY – P. GORGUET – B. BRONNIART – J. WEEXSTEEN – B. CAILLE – F. SELLIER – M. REBOUT – E. BURDIAK – M. FOULON – H. COPIN – L. ANTINORI – J.L. TABARY – J. CAPELLE – D. BASSEUX – B. HIEZ – G. TRANNIN – P. WELELE – J. VASSEUR – M. POUILLAUDE – C. DAMBRINE – J.L. CANDAT

Mme G. WATSON, absente et excusée, a été suppléée par M. M. CANNONNE

M. B. ROUSERE, absent et excusé, a été suppléé par M. G. THIEULOT

M. G. BOURY, absent et excusé, a été suppléé par M. J. DUBOIS

M. J. WEEXSTEEN, absent et excusé, a été suppléé par Mme I. DEMAY

M. E. BURDIAK, absent et excusé, a été suppléé par M. A. JORION

M. J.L. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. F. DERUE

M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par M. J.Y. HARMEGNIES

M. M. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. J.P. LEBRET

Mme E. COTTEL, absente et excusée, a donné pouvoir à M. J.J. COTTEL Mme N. BOUBET, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE

M. B. CAILLE, absent et excusé, a donné pouvoir à M. J.P. LORENT.

Pour expédition conforme. Le Président,

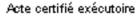
Mr Gérard DUE.

Certifié et rendu exécutoire par affichage le 19 juin 2018 et transmission en Préfecture.

Le Président,

Jean Jacques COTTEL.

Délib 2018-068 du 19-06-2018 Finances – CA 2017 Régie Office de Tourisme



- Par publication ou notification le 05/07/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/07/2018



Pour copie conforme

- Le 19/06/2018

Jean-Jacques COTTEL, Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD ARTOIS